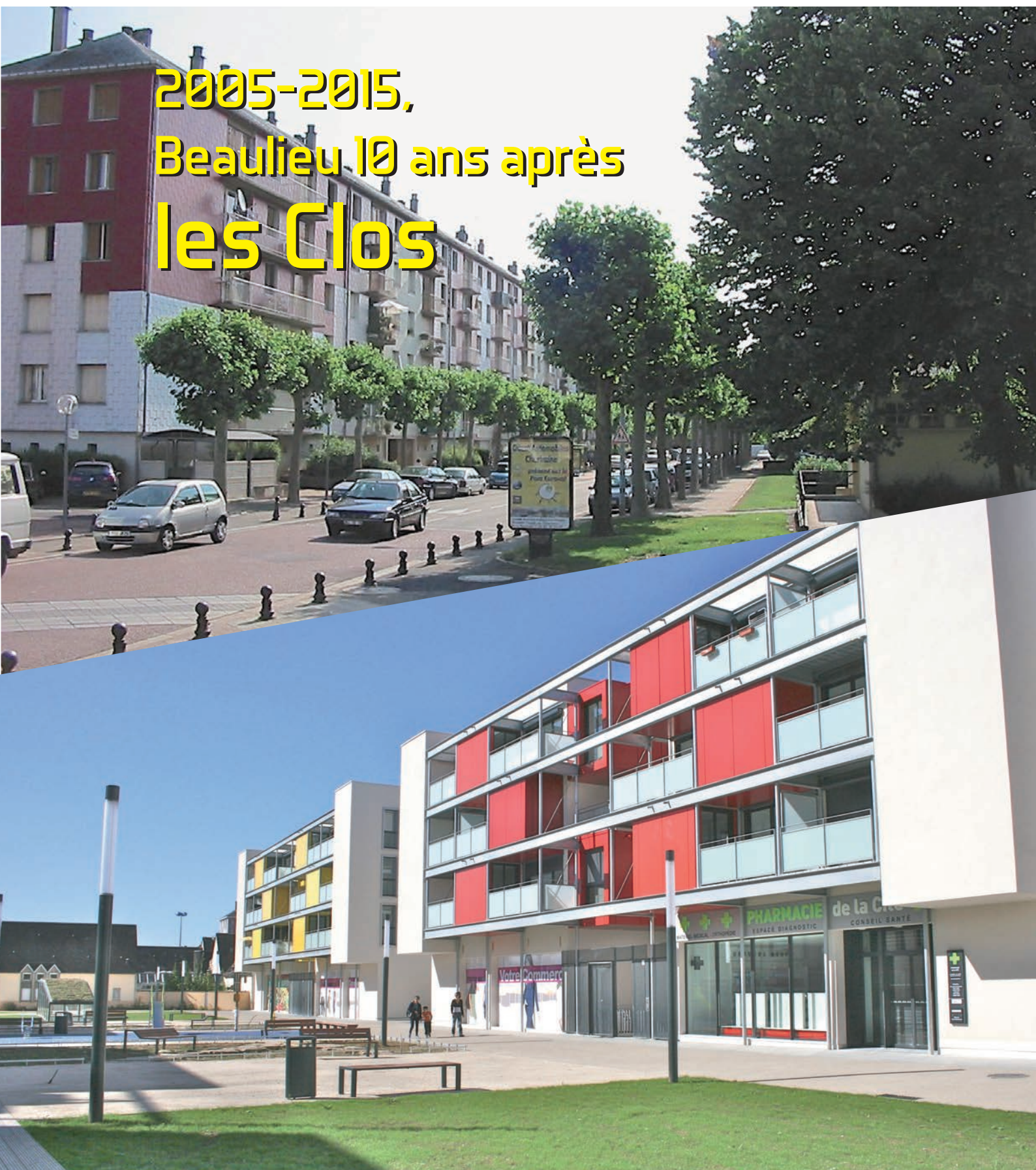


VOTRE Logement



N° 45 - juin 2015

2005-2015,
Beaulieu 10 ans après
les Clos





Une transformation au long cours

La transformation du logement social chartrain continue. Réhabilitations, résidentialisation et surtout constructions neuves.

Votre journal dresse un bilan d'étape de cette évolution sur dix ans à Beaulieu. On vérifie que la nouvelle appellation de "quartier des Clos" correspond effectivement à la réalité. Dans l'effort vers une qualité meilleure.

Un autre reportage montre une deuxième facette de ce changement : nous avons parlé dans un numéro précédent de notre effort pour la construction de pavillons à destination des familles, nous présentons aujourd'hui des logements spécialement conçus pour des publics particuliers, les jeunes actifs en l'occurrence.

À la diversification des habitations correspond la recherche et la satisfaction de publics nouveaux et divers. Et pour revenir au quartier des Clos, on le constate encore dans l'ouverture d'une série de commerces "de quartier", dont le "Proxi" qui vient d'ouvrir.

Enfin, nous continuons de mettre l'accent sur l'accèsion sociale à la propriété. Pour tout dire, c'est l'un des leviers qui ont permis de réaliser tout cela. Nous vendons, vous changez de vie en devenant propriétaire, ce qui représente une vraie justice sociale.

Et pour un logement vendu, nous finançons la construction de deux neufs, sans oublier la réhabilitation régulière des logements dont vous êtes locataires. Du neuf, du rénové, cela a pour première conséquence de contribuer à baisser le niveau des charges que vous payez. Et ainsi de suite...

Cette transformation au long cours va continuer.

SOMMAIRE

RENOUVELLEMENT URBAIN

3 LES COMMERÇANTS DU MAIL
DES PETITS CLOS VOUS ACCUEILLEN

4 1000 LOGEMENTS
ACQUIS OU CONSTRUITS DEPUIS 2005
BEAULIEU 10 ANS APRÈS



EN DIRECT AVEC VOUS

7 COMMENT PAYER VOTRE LOYER EN LIGNE

CONSTRUCTIONS

8 SÉNIORS ET JEUNES ACTIFS :
À CHACUN SON TOIT

ACCESSION À LA PROPRIÉTÉ

10 LAURENT BIRRE
"ÇA CHANGE
LA VIE
D'ÊTRE
PROPRIÉTAIRE"



ÉLISABETH FROMONT
"LES VENTES : UN OUTIL
D'INTÉRÊT GÉNÉRAL"

TOUS LES PROGRAMMES EN ACCESSION

A VOTRE SERVICE

12 MÉMENTO

CONTACTER
UN CONSEILLER

BESOIN
D'UNE RÉPARATION



RÉNOVATION & DÉCORATION

14 À FAIRE SOI-MÊME

LA POSE DU CARRELAGE MURAL

PRÈS DE CHEZ VOUS

15 LA FÊTE DES VOISINS



Votre Logement, le magazine des locataires de Chartres Habitat - Directrice de la publication : Élisabeth Fromont
Rédaction, maquette, mise en page : Sylvie Babel - Photos : Sylvie Babel, Sébastien Janvier.

Parution trimestrielle - Impression : Imprimerie Chauveau - Dépôt légal à parution, n° ISSN : 1635-8139.

CHARTRES HABITAT, 23 rue des Bas Bourgs - CS 20 137 - 28 008 Chartres CEDEX. Tél. 02 37 25 65 25 - Fax. 02 37 34 37 95.

Horaires d'ouverture au public : du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h (16 h 30 le vendredi).

Accueil, Guichet Unique Ville de Chartres - 32-34 boulevard Chasles à Chartres, de 9h à 17h du lundi au vendredi.

Beaulieu - Les Clos

Les commerçants du Mail vous accueillent

LES COMMERCES DE PROXIMITÉ VOUS ACCUEILLEN TOUT LE LONG DU MAIL COMMERCIAL DES PETITS CLOS. UNE NOUVELLE DYNAMIQUE EN MARCHÉ POUR CE QUARTIER EN PLEIN RENOUVELLEMENT.



Peu à peu, les commerces ont ouvert leurs portes le long du Mail commercial des Petits Clos. Parmi eux: Caract'Hair, le salon de coiffure de Valentine Goulay. La toute jeune créatrice d'entreprise vous accueille dans un salon "tendance", avec ou sans rendez-vous, même le midi et le lundi!

En face, "Opticlos", le commerce du lunetier, s'est installé fin 2013. Zeymer Korkmaz, la propriétaire, se définit comme une "opticienne de proximité". *Je prends le temps d'écouter les besoins des clients, sans précipitation!* Après 11 années d'expérience auprès d'opticiens orléanais et chartrains Zeymer Korkmaz a choisi de s'installer à Beaulieu-Les Clos. *"Je suis originaire de ce quartier, j'ai grandi ici. Je souhaitais m'installer pour avoir mon indépendance alors, quand l'occasion s'est présentée, je n'ai pas trop hésité. Ensuite, toutes les portes se sont facilement ouvertes les unes après les autres.*

C'est un quartier où il y a du potentiel. Notre activité va se développer lorsque les travaux environnants seront terminés et les nouveaux logements construits" explique Zeymer Korkmaz qui a reçu au mois de mars le prix Fémin'Initiative qui récompense les femmes créatrices d'entreprise, dans le cadre d'un concours organisé par la Préfecture, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, et la Chambre de Commerce et d'Industrie d'Eure-et-Loir. ■

Valentine Goulay vous accueille dans son salon de coiffure, tous les jours, sauf le dimanche.

LES COMMERCES DU MAIL

- ✓ Coiffeur
- ✓ Opticien
- ✓ Pharmacien
- ✓ Masseur-kinésithérapeute
- ✓ Poste
- ✓ Auto-école
- ✓ Caisse d'Épargne
- ✓ Dentiste

Prochainement :

- ✓ une supérette
- ✓ une boulangerie

- ✓ Mercredis et dimanches matins : marché alimentaire et textile.



Chartres Habitat : 1000 logements acquis ou construits depuis 2005

Beaulieu 10 ans après



ALORS QU'UN NOUVEAU PROGRAMME NATIONAL DE RENOUVELLEMENT URBAIN DU QUARTIER BEAULIEU-LES CLOS VIENT D'ÊTRE ACTÉ, QUEL BILAN PEUT-ON TIRER D'UNE PREMIÈRE DÉCENNIE DE RÉNOVATION URBAINE ?

DES BARRES D'IMMEUBLES ONT DISPARU DU PAYSAGE. MAIS OÙ SONT IMPLANTÉS LES NOUVEAUX LOGEMENTS ?

En décembre 2004, la ville de Chartres a déposé un projet de Rénovation Urbaine du quartier de Beaulieu. L'objectif était de transformer en profondeur ce quartier sur 20 ans, pour le rendre attractif à de nouveaux habitants. Une convention est signée avec l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine afin de subventionner la première tranche de ce projet colossal. La Ville et son partenaire, Chartres Habitat, s'engagent à démolir 438 logements, à en reconstruire autant, à en réhabiliter et résidentialiser 1 108.

Où en est-on au terme de dix années de Rénovation Urbaine ?

Rue Ampère. Les douze maisons en cours de construction seront livrées en fin d'année et proposées en location.

Elles comprendront toutes trois chambres, un garage et un jardinet privatif.



438 démolitions ont bien été réalisées ainsi que le programme de réhabilitation/résidentialisation. Progressivement, le temps des grandes barres alignées s'éloigne...

300 logements acquis par Chartres Habitat sur le site

De nouveaux logements sont apparus. Modernes, attractifs. Rue Joseph Frantz et rue du Faubourg-la-Grappe tout d'abord. Puis au Mail des Petits Clos; autour de nouveaux commerces et services installés au pied des immeubles. D'autres programmes sont en cours de construction pour Chartres Habitat. Rue Ampère, 12 maisons individuelles seront livrées en fin d'année. En face le squash, au "Parc des Lumières", Chartres Habitat louera 37 appartements à l'architecture contemporaine. Suivront, 62 logements à l'angle de l'avenue François Mitterrand et de l'avenue de Beaulieu. Puis, 32 autres rue de Sours. Ce sont ainsi 300 logements destinés à des familles qui sont acquis par l'Office sur le quartier.

Un maître mot : mixité

Mais il ne fallait pas reconstruire le quartier sur lui-même. Il y a 10 ans, le quartier de Beaulieu et ses 1546 logements était à 92 % constitué de logements locatifs sociaux. Les nouveaux logements seront confiés à : Chartres Habitat, l'Association Foncière Logement, et, à des promoteurs du secteur privé.

DE PETITS ENSEMBLES ET DES MAISONS AUX STYLES VARIÉS

Construit dans les années soixante, le quartier de Beaulieu était stéréotypé. Pour accueillir la main-d'œuvre locale, des grandes barres d'immeubles avaient été construites.

Pour rompre avec cette uniformité les architectes construisent aujourd'hui de petits immeubles et des maisons aux couleurs et style variés qui séduisent les ménages d'aujourd'hui à la recherche d'un logement contemporain à loyer modéré.



Rue du Faubourg-la-grappe, l'immeuble inauguré en 2009 : symbole d'un renouveau, aux portes du quartier.



La Croix Bonnard, à quelques pas du quartier des Clos, entre la rue des Chaises et la rue d'Allonnes : Chartres Habitat proposera 32 logements en location d'ici la fin de l'année.

Le maître mot est "mixité". La mixité sociale pour faire venir de nouveaux habitants; la mixité d'occupation en proposant de l'accession, du locatif, du secteur libre et social; la mixité architecturale avec des collectifs de petites tailles et des logements individuels.

523 logements dans d'autres quartiers

Mais où sont passés les anciens locataires?

Une bonne part de la reconstitution de l'offre de logements par Chartres Habitat se réalise ailleurs.

523 logements sociaux ont ainsi été financés par Chartres Habitat dans d'autres quartiers chartrains depuis 2005.

Le Plan Local de l'Habitat a d'ailleurs proposé que les programmes neufs

construits à Chartres (à partir de 5000 m² de SHON) comptent 20 % de logements locatifs sociaux.

Par ailleurs, la Ville s'est engagée à reconstruire 80 % des logements à Chartres même. Le reste se répartit entre Lèves, Champhol, Le Coudray et Luisant pour une déconcentration du logement social. Il faut dire que Chartres comptait en 2005, 35 % de logement sociaux bien plus que la moyenne nationale!

Cela porte à 996 le nombre de logements sociaux acquis ou construits par Chartres Habitat depuis 2005!

Après cette décennie de renouvellement urbain, la Ville de Chartres et Chartres Habitat poursuivront leur engagement en lançant de nouveaux projets dans le cadre du Nouveau Programme de Rénovation Urbaine.



CONSTRUCTIONS ET ACQUISITIONS TERMINÉES ET EN COURS

(Logements locatifs familiaux hors logements en accession ou en location-accession)

Logements subventionnés par l'Anru (ORU 1)

Les Hauts-Saumons : 23
72/74 rue du Fbg-la-Grappe : 29
Beaulieu-Les Clos, rue J.Frantz : 26
Parc Gabriel, av. Gal Leclerc : 55
Moquet-Puits Drouet : 25
Les Jardins de Saint Brice : 24
Le Clos Fulbert, Hauts de Chartres : 30
Les Allées du Roy, Fbg-st-Jean : 17
Mail des Petits Clos : 42

En cours :

Beaulieu-Les Clos, Parc des Lumières : 37
Résidence Casanova, gare : 14
La Croix Bonnard : 18
Beaulieu-Les Clos, rue de Broglie : 60
La Roseraie : 28

Sous Total : 428

Logements non subventionnés par l'Anru

Saint-Chéron : 2
Dangers : 2
Mainvilliers, rue des Bas-Menus : 8
Rechèvres, Square des Aubépines : 8
Prunay-le-Gillon : 14
Rechèvres, rue de Chavannes : 8
Hauts-Saumons : 34

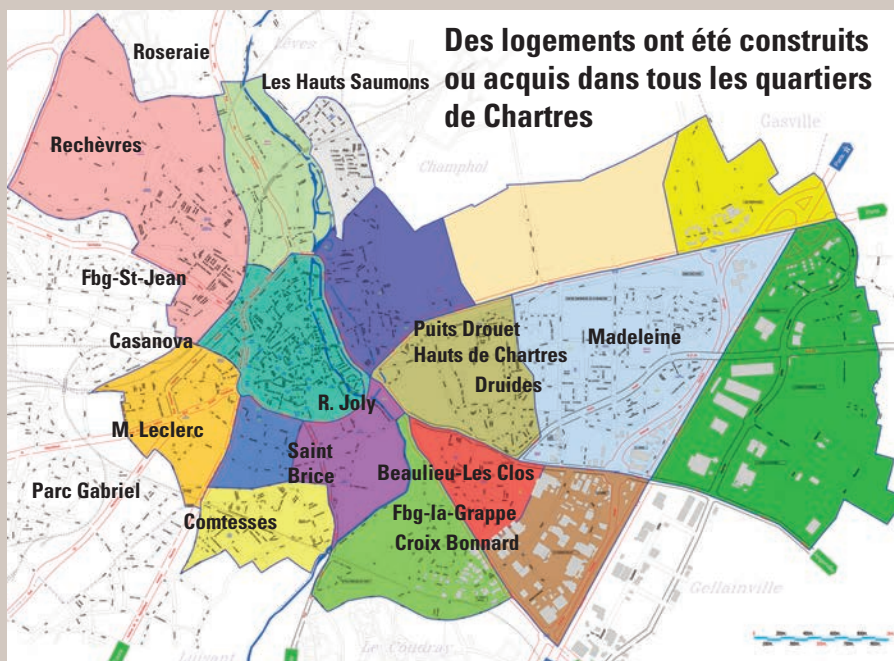
Parc Gabriel : 32
Saint-Prest : 8
Roger Joly : 50
Lèves, Les Boissières : 84
Béthouart, avenue de Plaisance : 2
Mail des Petits Clos : 89
Mainvilliers, Jardin des Clozeaux : 5
Madeleine, Passage des Poètes : 70
Rue des Comtesses : 13
Moquet/Etampes : 8
Rue du Maréchal Leclerc : 10
Faubourg-la-Grappe : 3
Mainvilliers, Jardin des Peintres : 32
Rue des Druides : 5
Moquet- Puits Drouet : 5

Rue du Parc/M. Leclerc : 10
Beaulieu-Les Clos, Ampère : 12 en cours
Sours : 7 en cours
Rue de Broglie : 2
Rue de Sours : 32
Saint-Prest : 13

Sous total : 568
Total : 996

À l'étude

La Roseraie : 16 (ORU 2), Rechèvres 200 : 45 (ORU 2), Isidore : 20 (ORU 2), Croix Bonnard : 14. ■



Comment payer votre loyer en ligne

SI VOUS N'AVEZ PAS ENCORE OPTÉ POUR LE PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE VOUS POUVEZ DÉSORMAIS PAYER VOTRE LOYER EN LIGNE 7/7 JOURS. CETTE TRANSACTION EST GRATUITE RAPIDE ET SÉCURISÉE, VIA LE SYSTÈME DE PAIEMENT DE NOTRE PARTENAIRE BANCAIRE.

1 Rendez-vous sur le site Internet de Chartres Habitat

www.chartres-habitat.com

Le site est en cours de reconstruction mais cela n'a aucune incidence sur le bon déroulé de votre paiement.



2 Cliquez dans le bloc "Je paie mon loyer en ligne"

3 Vous arrivez sur le site sécurisé de paiement (logo de Chartres Habitat et de la Caisse d'épargne). Saisissez les renseignements demandés (nom, adresse, mail) ainsi que le montant que vous souhaitez régler. Confirmez.



4 Un message confirme le montant de la transaction.

Si vous souhaitez le changer vous pouvez retourner sur la page précédente. Vous sélectionnez le type de carte bancaire.

5 Vous êtes redirigé vers un système de paiement et invité à saisir vos coordonnées bancaires.

Informations sur la transaction
http://www.jepaieenligne.fr Identifiant du marchand : 41909464 Numéro de transaction : 992901 Montant : 300,20 EUR
Paiement sécurisé
L'adresse de ce site de paiement préfixée par https indique que vous êtes sur un site sécurisé et que vous pouvez en toute tranquillité.
Numéro de carte : <input type="text"/> Expire fin : <input type="text"/> mois <input type="text"/> année <input type="text"/> Cryptogramme visuel de la carte : <input type="text"/> ?
Valider
Annuler et retourner à la boutique

6 Un message de confirmation apparaît: "votre demande de paiement a été enregistrée avec succès".

7 Une attestation de paiement vous est adressée par mail. ■

POUR UN RÈGLEMENT EN ESPÈCES : RENDEZ-VOUS À LA BANQUE POSTALE

Pour le paiement de votre loyer en espèces, la Banque Postale propose le service Efficash.

Pratique et gratuit, il suffit de présenter votre Avis d'échéance au guichet de La Poste.



Séniors et jeunes actifs :

CHARTRES HABITAT A, EN TANT QUE BAILLEUR SOCIAL, VOCATION À PROPOSER AUX FAMILLES UN LOGEMENT À UNE OFFRE SPÉCIFIQUE VA ÊTRE RÉALISÉE DANS LE QUARTIER DES CLOS (BEAULIEU). CELA REPOSE SUR UN

Seniors : faciliter le maintien à domicile



C'est un nouveau type d'habitat social qui sera livré fin 2016 aux Clos (nouvelle dénomination du quartier de Beaulieu), à l'angle des avenues de Beaulieu et François Mitterrand : une résidence pour les séniors.

"Nous devons répondre aux besoins des personnes vieillissantes qui souhaitent rester chez elles le plus longtemps possible et pour qui les établissements spécialisés sont trop coûteux" explique Elisabeth Fromont, Vice-Présidente de Chartres Habitat, 1re adjointe au Maire. *"Ce partenariat avec Chartres Habitat va permettre de réaliser 35 logements à un prix abordable pour les personnes âgées aux revenus modestes."*

Des logements adaptés

Ce bâtiment de trois étages comptera donc 35 logements répartis autour de deux entrées principales. Une attention toute particulière a été portée à sa conception pour qu'il soit adapté aux

conditions de vie des séniors :

- immeuble desservi par un ascenseur,
- larges portes pour l'accès des personnes en fauteuil roulant,
- salles d'eau (douche extra plate) et WC aménagés pour personnes à mobilité réduite,
- volets électriques,
- visiophone, badge d'entrée.

La mixité des générations et la vie sociale favorisées

Quelques logements de type 3 seront proposés à des couples avec enfants. La mixité générationnelle et la présence d'enfants apportent de la gaieté, permettent de varier les discussions et de développer une solidarité et une vie sociale entre générations.

Une salle commune de près de 60 m² sera mise à disposition des résidents pour la prise de repas en commun ou l'organisation d'activités qui permettent de tisser des liens.

Les résidents disposeront des commerces et services de proximité du Mail des Petits Clos (boulangerie, supérette, pharmacie, banque, etc.).

Des services spécifiques

Les résidents pourront faire appel aux prestataires de leur choix pour des interventions à leur domicile. Elles pourront également s'appuyer sur les compétences du CCAS.

"Un partenariat est à l'étude avec le CCAS de la Ville de Chartres, explique Elisabeth Fromont. Cet organisme propose de nombreux services pour améliorer le quotidien des personnes âgées (aide ménagère, portage de repas, soins médicaux, animations, télé-assistance, accompagnement social, animations). La mise en place d'un portage de repas au domicile ou un service organisé dans la salle commune est à l'étude ainsi que la mise en place d'activités". ■

à chacun son toit

LOYER MODÉRÉ. L'OFFICE DOIT ÉGALEMENT ADAPTER SON OFFRE AUX BESOINS DES JEUNES ET DES SENIORS. PARTENARIAT AVEC LES ASSOCIATIONS ET LES ACTEURS LOCAUX.

Jeunes : un foyer et un accompagnement

A l'autre extrémité du quartier, derrière la rue de Sours c'est une résidence pour jeunes actifs qui va être réalisée. 98 logements, des types 1 et types 1 bis y seront proposés.

178 m² de locaux communs sont prévus : salon, cuisine partagée, salle collective ainsi qu'une laverie. Certains logements disposeront d'une kitchenette aménagée et équipée.

Les jeunes actifs disposeront à cet emplacement de la proximité des commerces du Centre-ville et du Mail des Petits Clos ainsi que du réseau de bus.

La gestion de la résidence sera confiée à l'association Élisabeth de Thuringe qui dispose aujourd'hui de locaux 4, place Saint Brice, à Chartres. ■

LA RÉSIDENCE POUR JEUNES TRAVAILLEURS ÉLISABETH DE THURINGE

L'association a été créée en 1975, elle a pour objet, dans le cadre de l'Union Nationale pour l'Habitat des Jeunes de favoriser leur intégration et leur socialisation par l'habitat notamment.

Elle gère aujourd'hui le foyer situé 4, place Saint Brice, à Chartres. Il s'adresse aux jeunes de 18 à 25 ans porteurs d'un projet professionnel. Une commission d'attribution interne étudie les demandes de logement.

Au-delà d'un habitat, l'Association apporte aux jeunes, un accompagnement personnalisé et temporaire comme tremplin vers l'autonomie. Le partenariat local permet d'apporter des réponses d'ordre social, professionnel, financier et un soutien dans les projets d'insertion.

Un ensemble de services favorise l'autonomie et le lien social : nombreuses activités culturelles, sensibilisation à la préservation de son capital santé et lutte contre les conduites addictives, projets de solidarité internationale.



Perspective depuis la rue du Clos Brette.



Laurent Birre

“Ça change la vie d’être propriétaire”

“// Moi j’aime les choses simples et réfléchies” explique Laurent Birre. Deux qualificatifs qui le dépeignent d’ailleurs plutôt bien. On pourrait ajouter “sérieux; curieux des autres et des choses”.

Laurent, 45 ans, est depuis 24 ans employé à l’entreprise Reckitt suite à un stage effectué dans ladite société.

Il quitte la maison natale en 1992 - un père maraîcher, une mère au foyer, quatre enfants - et rejoint son frère qui loue un studio à... Chartres Habitat. Ce dernier accède à la propriété en 1998, Laurent garde alors la location du studio.

“A cet âge, il faut se décider”

La quarantaine approchante, Laurent songe, lui aussi à l’acquisition. “À cet âge, il faut se décider. Soit on reste locataire toute sa vie. Soit on achète. Et puis je voulais changer de vie; casser la routine.

Je me suis renseigné auprès de l’Office. Je suis allé aux “Portes Ouvertes”. J’ai pris mon temps, réfléchi; ce n’est pas une décision que l’on prend à la légère.

Je me plaisais beaucoup à la Madeleine mais je voulais acheter en centre-ville. J’aime m’y promener, y faire des rencontres, aller aux vernisages... Je voulais de l’an-



Laurent Birre, chez lui, rue Charles Brune.

cient, de la pierre, et alors que tout le monde veut un ascenseur, moi, je n’en voulais pas.”

Une offre rarissime

L’offre - ndlr. rarissime en centre-ville - se présente en 2012, rue Charles Brune. Le dossier de Monsieur Birre étant toujours “ouvert”, Chartres Habitat lui propose de visiter. “J’ai fait mon petit tour, interrogé des résidents. Le logement était habitable en l’état mais j’ai sollicité l’option travaux proposée par Chartres Habitat. Après acceptation des devis, le lo-

gement a ainsi été refait du sol au plafond avant que j’emménage: peintures, revêtements de sol, meubles sous vasque, douche, lavabo, prises et interrupteurs.”

Une relation de confiance

“J’ai apprécié qu’on ne me mette pas “la pression”. On ne m’a jamais berné. Les prix indiqués au départ, ont été les mêmes à l’arrivée. Tout a toujours été très clair. Je ne sais pas si j’aurais acheté sans Chartres Habitat... Il y a une relation de confiance... les prix...”

Je pense que c’est vraiment bien de proposer de l’accession en centre-ville. Cela change l’image que l’on a du logement social. C’est cela la mixité. On démocratise l’accession à la propriété.

Et vous savez, ça change vraiment la vie d’être propriétaire. Même si cela n’est pas ma nature, aujourd’hui, j’en suis fier. Le regard des autres aussi a changé...

Et puis, on ne sait pas ce que l’avenir nous réserve. Moi, j’aurais toujours “un chez moi”. Les gens aujourd’hui veulent tout avoir. Mais l’essentiel c’est le travail et le logement.” ■



Élisabeth Fromont, Vice-Présidente de Chartres Habitat "Les ventes, un outil d'intérêt général"

Votre Logement. Pour certains, vendre des logements publics revient à en réduire le nombre proposé à la location. Est-ce la réalité?

Élisabeth Fromont. Pas du tout. Dorénavant, dans chaque programme de 5000 m² de Surface Habitable nous achetons au minimum 20 % de logements.

V.L. Pourquoi vendre ?

E. F. Les loyers permettent de financer le budget de Chartres Habitat et d'entretenir les logements. Mais ils ne suffisent pas pour investir. Les ventes nous permettent de construire et de renouveler le patrimoine.

Lorsque Chartres Habitat vend un logement, cela permet de financer deux constructions. L'Office de l'Habitat de Chartres dispose ainsi de fonds pour construire de nouveaux logements.

L'Union Sociale de l'Habitat, qui est la Fédération des Offices de l'Habitat, dit elle-même que chaque Office devrait

vendre 1 % de son parc chaque année.

V.L. Faciliter l'accèsion, est-ce une politique sociale ?

E.F. Oui, car c'est une mission d'intérêt général.

Les personnes qui disposent de revenus modestes peuvent enfin, grâce aux dispositifs mis en place par Chartres Habitat, accéder à la propriété et préparer sereinement leur retraite. C'est une chance incroyable que nous donnons aux gens de devenir propriétaire de leur logement à un prix accessible qui tient compte du nombre d'année de location.

V.L. Comment décidez-vous que tel ou tel logement sera mis en vente ?

E.F. Le Conseil d'Administration sélectionne des immeubles qui sont proposés en accession sociale à la propriété aux locataires qui y résident. Libre à eux de rester locataires ou d'acheter. Lorsque les locataires déménagent, leur logement est alors proposé en accession aux acheteurs candidats.

Vous souhaitez des renseignements sur l'accèsion à la propriété, contactez le service accèsion de Chartres Habitat au 02 37 25 65 33. ■

Tous les programmes en accèsion

Le Conseil d'Administration de Chartres Habitat destine une partie du patrimoine à de l'accèsion sociale à la propriété. Vous résidez dans l'un de ces logements, vous êtes donc prioritaire pour procéder à son acquisition et bénéficier d'un abattement (hors logements neufs et Ch. Brune). Au fur et à mesure que ces appartements ou ces pavillons se libèrent l'Office les proposent aux personnes qui ont fait part de leur souhait d'accéder à la propriété.

Renseignements :

02 37 25 65 33

✓ Pavillons Clos du Four

✓ La Croix Blanche

✓ Pavillons Bas Menus

✓ Pavillons Puits Drouet

✓ Appartements Comtesses



✓ Pavillons Mail A. France

✓ 5, 7, 9 rue J. Hetzel, 12, 14 rue G. Moquet



✓ Pavillons Rechèvres 44



✓ Appartements 4 et 4 bis rue de Châteaudun

✓ Appartements 8 à 26 rue Jules Hetzel



✓ Pavillons Amitié Espérance

✓ Pavillons rue des Trois Ponts

✓ Pavillons St Chéron

✓ Pavillons Cdt Chesne

✓ 2, 4, 6 rue J. Hetzel, 11, 12, 14, 16 av. des Sablons, 2, 4 pl. St Louis



✓ Pavillons Corroierie

✓ Appartements P. F. Dieu



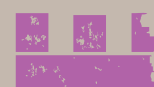
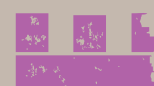
✓ Appartements rue Charles Brune

✓ Appartements Mail des Petits Clos (neufs)

✓ Appartements Mail J. de Dunois



Contacter un conseiller



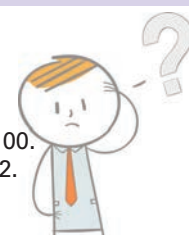
Une demande de logement

Permanence téléphonique, uniquement les mardis, mercredis, jeudis, de 9h00 à 12h00 : ☎ 02 37 25 65 94
Réception rue des Bas Bourgs, par un chargé de clientèle uniquement sur rendez-vous (appel préalable indispensable).

Des renseignements sur l'avis d'échéance

(loyers et charges)

Permanence téléphonique du lundi au jeudi, de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.
Le vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h15 : ☎ 02 37 25 65 28- 02 37 25 25 72.
Accueil sans rendez-vous : mardis de 9h00 à 12h00, jeudis de 13h30 à 17h00.



Encaissements et difficultés financières



Permanence téléphonique et accueil sans rendez-vous, du lundi au jeudi, de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00. Le vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h15. Tél. ☎ 02 37 25 65 96.

Permanence secteur Madeleine, 19 pl. St Louis, 1re quinzaine de chaque mois, le mercredi de 13h30 à 16h30 et le vendredi de 13h30 à 15h45.

Permanence secteur Beaulieu, 1re quinzaine de chaque mois, mercredi et vendredi de 9h30 à 11h45.

Règlement du loyer à la Trésorerie

Principale Municipale

52 rue des Comtesses 28019 Chartres CEDEX. Tél. ☎ 02 37 30 43 69 - 02 37 30 47 47
02 37 30 11 50. Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h00.
Fermeture le mercredi toute la journée



Réclamation pour problème technique ou trouble de voisinage

Permanence téléphonique et accueil sans rendez-vous : lundi au jeudi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00. Le vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 16h15. Tél. ☎ 02 37 25 65 50.

Suite donnée à votre demande après visite du gestionnaire technique

Permanence téléphonique et accueil sans rendez-vous : lundi au jeudi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00. Le vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h15. ☎ 02 37 25 65 47 - 02 37 25 65 54.



Le Guichet Unique

32, Boulevard Chasles. Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 17h. ☎ 02.37.25.26.02 ou 02.37.25.26.01.
Vous pourrez y effectuer les démarches suivantes : dépôt d'un dossier de demande de logement, dépôt de documents divers, renseignements sur l'accession à la propriété, sur une demande de logement ou de mutation en cours, information sur une réclamation ou une difficulté de paiement, règlement de votre loyer courant par carte bancaire.

Besoin d'une réparation



- ✓ Robinetterie, plomberie
- ✓ Équipements sanitaires, réseaux d'évacuation
- ✓ Interphonie
- ✓ Réception télévision (antenne collective), TNT
- ✓ Systèmes de ventilation
- ✓ Installations électriques à l'intérieur du logement
- ✓ Vérification des installations gaz à l'intérieur du logement

Pack de base
du contrat multiservice
Cogemex
☎ 02 78 62 00 10

- ✓ Serrurerie, quincaillerie (y compris porte palière)
- ✓ Menuiseries extérieures et intérieures
- ✓ Boîtes aux Lettres

Pack confort
du contrat multiservices.
Cogemex
☎ 02 78 62 00 10

(ces interventions restent à la charge
des locataires qui n'ont pas
opté pour le pack confort)

- ✓ Eau Chaude, chauffage individuel

Proxiserve ☎ 02 46 81 01 01
ou **Savelys** ☎ 02 37 28 04 15
selon le mode de chauffage

- ✓ Eau chaude et chauffage collectifs
- ✓ Ascenseur
- ✓ Portails coulissant, portes automatiques
- ✓ Vide-ordures (deux sites concernés)

Pôle Réclamations
☎ 02 37 25 65 50

- ✓ Désinsectisation, dératisation, désourisation

SVR ☎ 02 37 35 38 50

LES INTERVENTIONS À LA CHARGE DES LOCATAIRES

- Jardin privatif: entretien courant, remplacement des arbustes, taille, élagage.
- Terrasse, marquise, auvent: enlèvement de la mousse et des végétaux.
- Gouttières, chenaux, en logement individuel: dégorgement.
- Vitres: remplacement des vitres détériorées ou cassées (prise en charge dans le cadre des contrats Assurance

- Habitation).
- Clefs: à remplacer en cas de détérioration ou de perte.
- Entretien et remise en état des revêtements de sol et moquettes.
- Entretien et remise en état des murs et revêtements muraux, faïences, etc.
- Bouches de ventilation, vmc: nettoyage.
- Ramonage en maison individuelle.

À faire soi-même

La pose du carrelage mural

VOUS SOUHAITEZ RÉNOVER LA FAÏENCE MURALE DE LA CUISINE OU DE LA SALLE DE BAINS. SUIVEZ LE GUIDE !

Lors de l'achat du carrelage, comptez 5 % en plus pour compenser les coupes. Avant la pose, mélangez les carreaux pour remédier aux éventuelles différences de teinte.

La colle en pâte prête à l'emploi s'applique au peigne cranté à dents de 6 mm. Couvrez une surface équivalente à deux ou trois carreaux pour commencer, puis striez la couche de colle pour lui donner son épaisseur.

1- Préparer le support

Vous devez disposer d'un support propre. Grattez les éventuelles aspérités puis nettoyer à la balayette. Sur une ancienne peinture laquée, mieux vaut dépolir la surface par un ponçage suivi d'un bon coup d'éponge.

Si l'on prend soin de bien débiter le premier rang, la pose du carrelage mural est un jeu d'enfant.

Pour s'assurer de l'horizontalité du sol et de la verticalité des murs mieux vaut poser des tasseaux (à l'aide de pointes ou chevilles) : un à l'horizontale du sol l'autre à la verticale à l'aide d'un niveau. Calculer la valeur d'un carreau en bas et sur le côté et ajouter la valeur de deux joints pour poser les tasseaux car vous y collerez vos derniers rangs.

2- Le premier carreau

Alignez-le contre les bords des tasseaux. Ancrez le carreau dans la colle à petits coups de maillet.



3- Le premier rang

Continuez la pose des carreaux en intercalant à chaque fois un croisillon d'espacement. Frappez quelques coups avec un maillet en caoutchouc afin d'ajuster la surface des carreaux.

Attaquez les rangs suivants en partant à nouveau du tasseau vertical. Soignez particulièrement la régularité des joints. Le mur couvert, ôtez les tasseaux pour poser les carreaux périphériques.

4- Comment faire les coupes ?

Placez votre carreau sur la carrelette, de sorte que votre tracé soit juste dans l'axe de coupe de l'appareil. Posez la molette sur le bord supérieur du carreau et poussez en appuyant régulièrement jusqu'à l'autre bout du carreau. (Le coupe-carreaux électrique permet également des coupes d'angle).

Pour les coupes courbes, délimitez la

découpe au crayon gras puis à la pointe à tracer. Commencez par couper ce que vous pouvez à la meuleuse ou au coupe-carreaux, puis terminez à la pince bec-de-perroquet.

5- Comment faire les joints ?

Après 24 h de séchage, préparez votre mortier à joint. Garnissez sommairement les joints sur 2 à 3 mètres carrés de carrelage. Étalez à la raclette en caoutchouc en veillant à passer l'outil en diagonale, pour faire pénétrer le produit sans creuser les joints.

Raclez ensuite et récupérez le surplus. Lorsque le produit commence à durcir, nettoyez la surface avec des chiffons secs, puis continuez à l'éponge humide fréquemment rincée à l'eau claire.

Laissez durcir 48 h. Après un bon coup d'éponge humide et de chiffon la pièce est prête ! ■



PRATIQUE

Chartres Habitat met à votre disposition une photocopieuse à l'entrée de ses locaux, 23 rue des Bas-Bourgs à Chartres. Photocopie noir et blanc, (pièce de 20 cts uniquement).

1352 KG

C'est la quantité de papier collecté par Chartres Habitat au sein de ses bureaux en 2014 en vue de son recyclage. Chartres Habitat s'engage auprès de La Poste dans le développement et la promotion des usages responsables du papier.



la fête des voisins



Rendez-vous l'année prochaine!

Rue Roger Joly

POUR CERTAINS, IMMEUBLES EN FÊTE EST L'OCCASION D'HEUREUSES RETROUVAILLES ANNUELLES. POUR D'AUTRES, COMME CETTE ANNÉE RUE JOLY ET AU MAIL DES PETITS CLOS, IL S'AGISSAIT D'UNE SYMPATHIQUE PREMIÈRE! PHOTOS!



Rue de la Planche aux carpes



Les 3 moulins



Mail des Petits Clos

La sélection du mois de juin

Accession sociale à la propriété



IDÉAL FAMILLE ! TYPE 4 - 205 000 EUROS*

CHARTRES, dans programme très récent labellisé BBC. Superbe T4 de 94 m², offrant une entrée, vaste séjour avec bow-windows, cuisine semi-ouverte, couloir avec nombreux rangements, 3 chambres dont 2 avec dressing et une salle de bains. Parking privatif en sous-sol assuré en location. Classe énergétique B. (Immeuble en copropriété, 18 lots, 4 copropriétaires, moy. charges annuelles 2490 €/an).



APPARTEMENT TYPE 3. ÉTAT NEUF ! 100 000 EUROS*

CHARTRES, dans résidence sécurisée. Superbe appartement lumineux et fonctionnel de 69 m², comprenant: une entrée avec placard, séjour avec accès sur balcon, cuisine aménagée et équipée (plaques et hotte), 2 chambres, salle de bains avec meuble vasque, wc indépendants. Parking et cave privatifs et assurés, en location. Chauffage collectif au gaz, classe énergétique C. (Immeuble en copropriété, 80 lots, 35 copropriétaires, moy. charges annuelles 2184 €/an).



IDÉAL PREMIÈRE ACQUISITION ! TYPE 2 - 105 000 EUROS*

CHARTRES, proche hyper centre, dans secteur convoité. Appartement type 2 de 45 m² au 3^e étage avec ascenseur. Comprendant une entrée avec placard, séjour avec cuisine ouverte, une chambre, salle de bains. Box fermé et cave assurés en location. Chauffage collectif au gaz. Classe énergétique D. (Immeuble en copropriété, 141 lots, 5 copropriétaires, moy. charges annuelles 853 €/an).



APPARTEMENT TYPE 4. ÉTAT NEUF ! 118 300 EUROS*

CHARTRES, cadre agréable, dans résidence sécurisée et verdoyante, proche écoles et commerces. Superbe appartement, de 81 m², refait à neuf. Offrant: entrée avec rangements, vaste séjour-salon avec balcon, cuisine aménagée et équipée (plaques et hotte), une cave. Rez-de-chaussée sans vis à vis. Parking résidentiel assuré en location. Chauffage collectif au gaz. Classe énergétique D. (Immeuble en copropriété, 40 lots, 12 copropriétaires, moy. charges annuelles 2170 €/an).

* Prix Hors Frais de Notaire

Chartres Habitat
23 rue des Bas Bourgs - CS 20137
28 008 Chartres CEDEX

Pour plus de renseignements, contacter notre conseillère au: **02 37 25 65 33**
mc.vella@chartres-habitat.com